

J'ai terminé sur cet article. Il ne me reste qu'à vous répéter une fois de plus de vous attacher surtout à la qualité, de ne pas regarder à payer un peu plus pour avoir des bougies de "pure saponification", de préférence à celles de "distillation". L'une et l'autre en mains il vous sera facile d'établir la différence. Nos seulement la bougie de saponification coule moins puisque son point de fusion est 65° alors que celui de la bougie de distillation est de 45°, mais, de ce fait même elle dure plus longtemps, donne un pouvoir éclairant supérieur et ne bouge pas avec le temps: elle reste blanche, alors que celle de distillation finit par jaunir.

Parfois il peut se faire que la stéarine de saponification ne soit pas d'un blanc tout à fait irréprochable; cela ne fait rien à la qualité, prenez-en bonne note.

Pour bien juger de la qualité des deux produits, il vous suffira de les regarder ensemble au jour: la bougie de distillation est d'un blanc mat, que la lumière du jour ne perce pas; celle de saponification, au contraire, la laisse un peu percer. La nuit, mettez aux deux extrémités d'une pièce une bougie de chaque sorte que vous allumerez, vous pourrez juger du degré de clarté de chacune et de ce qu'elle consomme en une heure ou deux.

* * *

Je vous ai dit que la chandelle est très ancienne, qu'elle se perdait dans la nuit des temps, et je l'ai appelée la "mère de la bougie"; ceci ne veut pas dire que le terme "bougie" soit jeune; non, du tout, c'est une vieille fille. Le mot comme l'objet sont très anciens.

"La bougie en cire est mentionnée dans une ordonnance de Philippe le Bel, en 1312, et on sait qu'à cette époque, la cire servant à la fabriquer devait être de première qualité. Les bougies de longueurs ou pains de cire, qui sont les rats de cave modernes, étaient, au Moyen-Age, brûlées en grande dévotion lors des épidémies ou autres malheurs, et on leur donait en longueur la dimension exacte du périmètre de la ville affligée. Gay signale aussi la pratique usitée dans le peuple, en quelques endroits, d'enrouler les animaux malades avec ces bougies, que l'on portait ensuite devant les chasses de certains saints, où on les faisait brûler dans l'espoir de guérir les bêtes".

Je vous ai dit que c'était grâce aux travaux et aux découvertes de Chevreul que la bougie se fabriquait avec l'acide stéarique que l'on extrait du suif, il est bon d'ajouter que c'est en 1831 que MM. de Milly et Motard ont trouvé le moyen d'obtenir économiquement ces acides gras et concrets.

La loi du 30 décembre 1873 a soumis la bougie à une taxe intérieure de consommation de 25 francs, plus le double décime par 100 kilogr. Les conditions re-

BANQUE D'HOCHELAGA
1874-1908.

Capital autorisé	\$4,000,000
Capital payé	\$2,500,000
Réserve	\$2,150,000

DIRECTEURS:
F. X. ST. CHARLES, Ecr., Président
ROBT. BICKERDIKE, Ecr., M.P. Vice-Président
Hon. J. D. ROLLAND,
J. A. VAILLANCOURT, Ecr.,
A. TURCOTTE, Ecr.
E. H. LEMAY, Ecr., J. M. WILSON, Ecr.
M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.
C. A. GIROUX, Gérant, F.G. LEDUC, Asst.-Gér.
O. F. DORAIS, Inspecteur.

Bureau Principal. — Montréal.
BUREAUX DE QUARTIERS:
AVE. MONT-ROYAL, (coin St-Denis)
RUE STE-CATHERINE, EST
RUE STE-CATHERINE, CENTRE
RUENOTRE DAME, OUEST
HOCHELAGA
MAISONNEUVE
POINTE ST-CHARLES
ST-HENRI
VILLE ST-LOUIS
VERDUN, près Montréal.
VIAUVILLE, près Montréal.
DELORIMIER

SUCCESSALES
BERTHIERVILLE, P.Q.
EDMONTON, ALTA
FARNHAM, P.Q.
JOLIETTE, P.Q.
LAPRAIRIE, P.Q.
L'ASSOMPTION, P.Q.
LOUISEVILLE, P.Q.
QUEBEC, P.Q.
ST-ROCH
SOREL, P.Q.
SHERBROOKE, P.Q.
ST-HONIFACE, Man.
ST-HYACINTHE, P.Q.
ST-JACQUES L'ACHIGAN, P.Q.
ST-JEROME, P.Q.
ST-PIERRE, Man.
TROIS RIVIERES, P.Q.
VALLEYFIELD, P.Q.
YANKLEEK HILL Ont.
WINNIPEG, Man.

Emet des *Lettres de Credit Circulaires* pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; *achète* des traites sur les pays étrangers; *vend* des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des *encaissements* qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.
Intérêts alloués sur dépôts d'épargne.

Une sorte de brouillard plane sur les phrases longues, embrouillées. Employez les mots comme s'ils étaient de l'argent —suffisamment, mais pas plus. Chaque mot a sa valeur spécifique.

LA BANQUE NATIONALE
FONDEE EN 1860

Capital	\$1,800,000.00
Réserve	900,000.00

Nous payons l'intérêt aux déposants
4 FOIS L'AN
NOS 48 BUREAUX

Nous acceptons des dépôts de \$1.00 et plus
L'intérêt compte du jour du dépôt.
Nous avons des correspondants par le monde entier et nos "**Travellers Cheques**" sont payables au pair par tous. Notre bureau de **Paris**,

RUE BOUDREAU
7, SQUARE DE L'OPERA

offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.
Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, **aux plus bas taux.**

latives à l'exécution de cette loi ont été fixées par un règlement d'administration publique du 8 janvier 1874. La perception du droit sur les objets fabriqués à l'intérieur, est assurée au moyen de l'exercice par les agents de l'administration. En ce qui concerne les produits importés, ce droit est perçu en garantie à l'entrée en France. Les produits exportés sont affranchis de l'impôt.

Notez maintenant que vous ne devez jamais prendre pour la vente au détail, des caisses de bougies de 5 kilogr.; c'est interdit. Vous devez entamer des paquets de 500 grammes, et un seul de chaque sorte, en ayant soin de placer le couvercle sur le fond du paquet.

Vous le voyez, la bougie n'est pas plus libre, commercialement parlant, qu'un citoyen français avec les octrois; il lui faut pour sortir des paquets justifier qu'elle a acquitté la taxe à laquelle elle est soumise; ou du moins c'est à nous que ce soin incombe!

E. Loigneau.
(L'Épicerie Française).

LE COMMERCE DU BLE

Dans son ouvrage d'économie politique, "Pour les Petits et pour les Grands," M. C. Wagner, un Anglais, fait l'éloge du blé, base de l'alimentation humaine, et chante ce qu'on pourrait appeler le poème du pain.

Mais il ajoute, aussitôt après, changeant de ton et passant de l'enthousiasme à l'anathème: Ce pain, cet aliment nécessaire, ce symbole et cette forme par excellence de la communion des hommes dans le travail et dans l'assistance, ce pain qui devrait être donné gratuitement, on a trouvé le moyen d'en faire un objet de commerce, et de commerce avide et impitoyable. Il y a des gens qui, pour en faire argent, conservent et enferment le blé que d'autres attendent; il y en a qui, l'achetant à ceux qui l'ont produit, l'amassent, tranchons le mot, l'accaparent, faisant de lui un objet de spéculation, et ne le remettant dans la circulation, autant qu'il dépend d'eux, que lorsque le relèvement des cours leur permet de réaliser de coupables bénéfices. Des bénéfices sur le besoin de ses semblables, sur la faim que l'on devrait être pressé de soulager! est-il rien de plus monstrueux? Et, laissant déborder son indignation: Accapareurs, s'écrie-t-il pour conclure, sangsues nourries du sang des pauvres et des misérables, "je vous hais!"

M. Frédéric Passy, qui a lu le livre de M. Wagner, n'a pu garder sur le coeur une diatribe aussi véhémente et aussi injuste. Et il donne au réputé économiste anglais l'aimable leçon suivante dont nos lecteurs goûteront la piquante saveur:

"Sainte colère, mon cher Monsieur Wagner, puisqu'elle est sincère, mais co-